

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

		Cadre réservé à l'adm	inistration	
Do	ate de réception	Dossier comple	et le	Nº d'enregistrement
		1. Intitulé du pro	ojet	
RECALIBRA	AGE DU RUISSEAU DE TO	OGA DANS SA SECTION	AVAL	
1120/12/01				
	2. Ideni	tification du maître d'ouvra	ge ou du pétitionne	aire
2.1 Personne				
Nom		Prénom		
2.2 Personne	morale			
Dénomination	on ou raison sociale	Mairie de Bastia		
	m et qualité de la personne présenter la personne morale	Monsieur Pierre SAVEL	LI, Maire de Bast	ia
RCS / SIRET	2 1 2 0 0 0 3	3 5	Forme juridique	Collectivité Territoriale
		z à votre demande l'ann	ava abligataira r	
3. Rubrique		u des seuils et critères anne dimensionnement correspo		2-2 du code de l'environnement et
N° de rul	brique et sous rubrique	Caractéristiques du p	rojet av regard des	seuils et critères de la rubrique
		Ouvrage de canalisation e	t de reprofilage d'	un cours d'eau:
des cours d'e	eau	- modification du profil en	long et du profil er	n travers du lit mineur sur une
		longueur supérieure ou ég	ale à 100 m,	
	:	- dérivation du cours d'eau	ı sur une longueur	supérieure ou égale à 100 m
			= 1000000000000000000000000000000000000	
		4. Caractéristiques génér	ales du projet	
	annexées au présent formu	laire les pièces énoncées (à la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature d	70			
Recalibrage	du ruisseau de Toga dans	sa section aval.		
- la section a	souterraine existante se pré	art et d'autre par des ouvr	ages de soutènen	nent et le lit est partiellement bétonné, çonné, prolongé par un ouvrage
- augmentat - constructio	ravaux projetés: ion de la capacité hydraulic in d'un nouvel ouvrage ente insuffisante) qui est consel	erré sur 170 m, en complé	ert actuel sur 130 ment de l'ouvrage	mètres (abaissement du radier) souterrain existant (de section

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de sa politique générale de lutte contre les inondations, la ville de Bastia projette de recalibrer la section aval du ruisseau de Toga sur un linéaire d'environ 300 mètres (dont 170 mètres en souterrain), afin de la rendre compatible avec une crue d'occurrence centennale et ainsi lever l'aléa inondation par débordement de cours d'eau figurant dans les différents documents du P.P.R.I., prescrit sur le territoire de la commune.

Le secteur concerné par cet aléa très fort (zone rouge au P.P.R.I.) est un secteur urbanisé, situé en plein centre-ville, où l'on note en particulier la présence de nombreux immeubles habités et d'une surface commerciale très fréquentée (Géant CASINO de Toga).

Sur le ruisseau de Toga le débit centennal au niveau de l'exutoire (plan d'eau du port de plaisance de Toga) a été estimé à 72 m3/s.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux projetés, d'une durée estimée de 10 mois, sont les suivants:

- sur les 130 derniers mètres de la section à ciel ouvert, approfondissement d'environ 30 cm et reprofilage du canal existant,
- construction sur 170 mètres d'un deuxième ouvrage souterrain, complémentaire à celui existant (qui sera conservé en l'état). Ce nouvel ouvrage sera composé d'un cadre préfabriqué en béton armé de section utile 4 x 2,50 mètres.

L'ouvrage souterrain actuel présente une capacité hydraulique très insuffisante au regard des objectifs fixés, et compte tenu de son tracé il est impossible de l'agrandir (il passe notamment sous des bâtiments).

Le nouvel ouvrage souterrain, complémentaire à celui existant, suivra un tracé spécifique: il passera sous une place publique, sous une route départementale (RD n°80) puis sous les quais du port de Toga. Un nouvel exutoire dans le plan d'eau du port sera créé.

Durant la réalisation des travaux, toutes les mesures seront imposées aux entreprises et appliquées afin que le chantier ne crée aucune pollution temporaire du plan d'eau du port de plaisance. En outre, l'ouvrage souterrain actuel étant conservé en l'état, le maintien des écoulements sera assuré durant toute la durée des travaux.

En fin de chantier, les aménagements de surface au droit du nouvel ouvrage souterrain seront rétablis à l'identique (place publique, RD, quais du port).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aucun débit supplémentaire ne sera engendré par les travaux.

Par temps sec, aucun flux hydraulique ne transitera par l'ouvrage (l'écoulement n'est pas pérenne dans la partie aval du ruisseau).

En cas d'épisodes pluvieux le flux hydraulique, avant de rejoindre le plan d'eau du port, se répartira entre les deux ouvrages souterrains, sans aucun débordement, même en cas de crue centennale.

Les eaux qui transiteront par l'ouvrage seront exclusivement des eaux pluviales.

Le nouvel ouvrage souterrain sera équipé de l'ensemble des dispositifs (regards de visite, batardeaux à l'exutoire) nécessaires pour assurer son nettoyage et son entretien efficaces et réguliers.

 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité administration de l'autorisation (s). Le projet va être soumis aux procédure enquête parcellaire, autorisation au titre de la loi sur l'eau déclaration d'utilité publique. 	ve de l'Etat compétente en mo res administratives suivantes:			jointe au(x)
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est re	empli		
Le présent formulaire est rempli pour l	a procédure d'autorisation au titr	e du code de l'en	vironnement	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globaie (assiette) de	e l'opération - préci	iser les unités de me	esure utilisées
recalibrage de la section aérienne ava 5,50 m (largeur de l'ouvrage actuel col nouvel ouvrage souterrain: longueur 1	nservée), 70 m, largeur utile 5 m.		Valeu	
Objectifs de débit: passage d'une crue 4.6 Localisation du projet	centennale sans debordement s	SOIT /2 m3/s		
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹	Long. 9 ° 453 0)19 ¹ Lat42°	709: 032:
d'implantation Secteur de Toga, projet implanté sur les communes de Bastia et de Ville di Pietrabugno. Le ruisseau de Toga marque la limite entre les deux communes.	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : Bastia et Ville di Piatrabugno	d), 8°, 10°, 18°, 28° Long. <u>9</u> ° <u>451</u> ° 67	Name of the last o	709 · 260 ··
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet d 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program Si oui, de quels projets se compose l	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étud utorisé ? nme de travaux ?		Oui X Oui	Non X Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

The second secon						
5. S	ensibil	ité envi	ironnementale de la zone d'implantation envisagée			
5.1 Occupation des sols						
Quel est l'usage actuel des so			a section aérienne portent sur l'ouvrage hydraulique actuel.	٦		
L'approfondissement et le rep	nomay	je de la	a section aerienne portent sur rouvrage nyuraunque actuer.	ı		
publique de Ville di Pietrabug	no, RE	08°n C	prunte un tracé qui passe sous des zones totalement artificialisées (place et quais du port de plaisance de Toga). En outre le projet prévoit, après la on à l'identique des sites traversées.			
La destination des sols sera	donc in	nchang	ée.			
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme oui Non Non			
Si and instituté at data	⊃LU dı	ı 18 dé	ecembre 2009 en vigueur sur la commune de Bastia,			
Si oui, intitulé et date d'approbation :	5 1.1.1	or	At all a 2000 and increase to community do Ville di Dictorbusco	1		
Précisez le ou les	2LU at	1 25 se	ptembre 2008 en vigueur sur la commune de Ville di Pietrabugno	1		
èglements applicables à						
la zone du projet						
	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non			
environnementale?						
5.2 Enjeux environnementaux	dans l	a zone	d'implantation envisagée :			
http://www.developpement-			yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet			
				7		
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?	1		
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X				
en zone de montagne ?		X				
			Communes de Poetie et de Ville di Dietrobuene	1		
			Communes de Bastia et de Ville di Pietrabugno	1		
sur le territoire d'une commune littorale ?	X					
				-		
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X				
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours	X		Arrêté préfectoral n°2015110-002 approuvé le 20/04/2015			

d'élaboration?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		Sur la commune de Bastia: PPRIF approuvé le 31/05/2011 PPRI approuvé le 10/08/2015 PPRT approuvé le 25/01/2016
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		A proximité du site: - Site FR 9402014 Grand herbier de la côte orientale - Site FR 9400571 Etang de Biguglia à une distance de 5,7 km environ
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines o	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	(X)		Le projet va induire un volume de matériaux excédentaires estimé à environ 5000 m3: - matériaux issus de L'approfondissement et du reprofilage de l'ouvrage aérien actuel, - matériaux correspondant au volume de l'ouvrage souterrain qui sera réalisé. Les matériaux seront évacués vers des sites de dépôt ou de recyclage agréés.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Aucune espèce vivante aquatique n'est répertoriée dans la section avail du ruisseau de Toga (écoulement non pérenne). Les eaux du plan d'eau du port sont de mauvaise qualité du fait de la pollution induite par les bateaux (huiles, carburant, etc.) Au niveau de l'exutoire (plan d'eau du port de plaisance de Toga) les eau de ruissellement drainées en cas d'épisodes pluvieux par le nouvel ouvrage seront exclusivement des eaux pluviales, en quantité et de natu strictement identiques à la situation actuelle.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-ii la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Commodités			
de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par	X	
77 18	des nuisances sonores ?	X	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	Les eaux de ruissellement transitant dans le ruisseau de Toga sont exclusivement des eaux pluviales
	Engendre-t-il des vibrations ?	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le projet induit des rejets hydrauliques (eaux pluviales) dans le plan d'eau du port de plaisance de Toga, par le biais d'un nouvel exutoire relatif au nouveau tronçon souterrain. Toutefois le projet n'a aucune incidence sur la quantité et la qualité des eaux de ruissellement par rapport à la situation actuelle.
	Engendre-t-il la production d'effiuents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	Les eaux drainées par le nouvel ouvrage sont exclusivement des eaux pluviales. Aucun apport d'eaux usées n'existe.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		Le projet va induire la création d'un nouvel exutoire dans le plan d'eau du port de plaisance de Toga, au droit d'anneaux d'amarrage pour les bateaux de plaisance. la position des anneaux, voire le gabarit des bateaux à cet endroit seront le cas échéant adaptés.

		projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul	Non X	Si oui, décrivez lesquelles
6.3 Les incid	lences du l	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul	Non X	Si oui, décrivez lesquels :
		7. Auto-évaluation (facultatif)
		ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou ispensé ? Expliquez pourquoi.
		rage du ruisseau de Toga ne va modifier ni la quantité ni la qualité des eaux pluviales ort à la situation actuelle.
		nt dans sa section aval est totalement artificialisé, et l'écoulement est non pérenne, il n'ab ante. Le nouveau tronçon souterrain sera également artificiel.
En outre la	ı qualité d	des eaux dans le plan d'eau du port de Toga est très moyenne, comme le montre la derr
		nts réalisée par la DDTM 2B en octobre 2010 et jointe en annexe. On note en particulier portante en métaux (chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb, zinc) et une grande majorité
		surés dépasse les valeur du seuil N1, niveau de référence règlementaire.
Om m=::t 1		
·		érer que le projet n'aura aucun impact environnemental.
		ression de l'aléa inondation par débordement de cours d'eau aura un impact très positif onctionnement du secteur de Toga.
Le proiet se	mble done	c pouvoir s'affranchir d'une étude d'impact.
Le projet se	mble done	c pouvoir s'affranchir d'une étude d'impact.
Le projet se	mble done	c pouvoir s'affranchir d'une étude d'impact.

		4
Art. Hay	8. Annexes	
	Objet	

1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;

Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;

Un plan du projet <u>ou</u>, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Il est joint au présent formulaire:

8.1 Annexes obligatoires

- 1, une analyse de sédiments dans le plan d'eau du port de plaisance de Toga, réalisé par la DDTM 2B en octobre 2010. Cette demière met en évidence une eau de mauvaise qualité.
- 2, un extrait de la cartographie du P.P.R.I., mettant en évidence l'existence d'un aléa inondation par débordement de cours d'eau.

9. Engagement et signature

	T		17 ' . 0. 17	
Fait à	BASTIA	le,	17 janvier 2017	

Signature

Laboratoire de Rouen



Rapport d'analyse N°010753

ROUEN, le: 17/01/2011

Page: 19/30

Nº Client: 7751-LRO

Affaire suivie par : Aurélie MELCUS

DDTM 2B SEFR / CELLULE EAU RESIDENCE "BELLA VISTA" 20293 BASTIA CEDEX

Echantillon Nº 010753-007

Remis par : Client

Date de remise au laboratoire : 28/10/2010

Date de mise en analyse de l'échantillon : 28/10/2010 Référence échantillon : SEDIMENTS PORT DE TOGA

PARAMETRES	METHODES	RESULTATS UNITE	. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
* Carbone organique	NF ISO 14235	4.52 % m/m	
* Azote Kjeldahl	NF ISO 11261	0.22 % m/m	
* Phosphore total	NF EN ISO 6878 mod	1130 mg/kg	
Hydrocarbures totaux	ISO 16703	<10.00 mg/kg	
* Matières séches	NF ISO 11465	51.2 % m/m	
Granulométrie laser	NF ISO 13320-1	Rapport /	
Densité	Mesure apparente	1.50 /	
Aluminium	NF EN ISO 11885	5.04 %	
* Arsenic	NF EN ISO 11969	21.8 mg/kg	
· Cadmium	NF EN ISO 5967	1.0 mg/kg	
· Chrome	NF EN ISO 11885	245 mg/kg	
- Critoria • Cuivre	NF EN ISO 11885	272 mg/kg	
Etain	NF EN ISO 15586	12.3 mg/kg	
* Lithium	NF EN ISO 11885	41 mg/kg	
· Mercure	NF EN ISO 17852	2.03 mg/kg	
· Nickel	NF EN ISO 11885	158 mg/kg	
• Plomb	NF EN ISO 11885	233 mg/kg	
* Zinc	NF EN ISO 11885	603 mg/kg	
RGANOCHLORES ET APPAREN	YP X 33-012	1.60 µg/kg/sec	
* PCB 28	XP X 33-012	5.20 µg/kg/sec	
* PCB 52	XP X 33-012	24,1 µg/kg/sec	
• PCB 101	XP X 33-012	14.8 µg/kg/sec	
* PCB 118	XP X 33-012	27.9 µg/kg/sec	
• PCB 153		23.3 μg/kg/sec	
* PCB 138	XP X 33-012	12.5 µg/kg/sec	
• PCB 180	XP X 33-012	<1.0 μg/kg/sec	
* alpha-HCH	XP X 33-012	<1.0 μg/kg/sec	
* beta-HCH	XP X 33-012	1.30 µg/kg/sec	
 Hexachlorobenzène 	XP X 33-012	<1.0 µg/kg/sec	
• gamma-HCH (Lindane)	XP X 33-012	<1.0 μg/kg/sec	
* Aldrine	XP X 33-012	<1.0 μg/kg/sec	
* Isodrine	XP X 33-012	5.10 µg/kg/sec	
Endosulfan alpha	XP X 33-012	7,755,5 T	
Dieldrine	XP X 33-012	<1.0 µg/kg/sec	
* Endrine	XP X 33-012	3.30 µg/kg/sec	
 Endosulfan béta 	XP X 33-012	1.50 µg/kg/sec	
* DDT op'	XP X 33-012	<1.0 μg/kg/sec	

Laboratoire de Rouen



Rapport d'analyse N°010753

ROUEN, le: 17/01/2011

Page: 20 / 30

N° Client: 7751-LRO

Affaire suivie par : Aurélie MELCUS

DDTM 2B SEFR / CELLULE EAU RESIDENCE "BELLA VISTA" 20293 BASTIA CEDEX

Echantillon Nº 010753-007

PARAMETRES	METHODES	RESULTATS	UNITE
RGANOCHLORES ET APPARENTES			
* DDT pp'	XP X 33-012	26.0	µg/kg/sec
	XP X 33-012		µg/kg/sec
HCH delta	XF X 33-012		F3.13
RGANOPHOSPHORES ET APPARENT	res	~20.0	μg/kg/sec
Fenitrothion	XP X 33-012		
Trifluraline	XP X 33-012	<30.0	µg/kg/sec
RGANOETAINS			
Monobutylétain (MBT)	XP T 90-250 mod.		μg Sn/kg/sec
Dibutylétain (DBT)	XP T 90-250 mod.		μg Sn/kg/sec
Tributylétain (TBT)	XP T 90-250 mod.		μg Sn/kg/sec 1453
Triphénylétain (TPhT)	XP T 90-250 mod.	2.4	μg Sn/kg/sec
HENOLS ET DERIVES			
Pentachlorophénol	GC/MS	<10.0	μg/kg/sec
	GC/MS	<100	μg/kg/sec
Nonylphénol (mélange technique)	GC/MS		µg/kg/sec
4-tert-octylphenol	GC/MS		μg/kg/sec
4-n-octylphénol			µg/kg/sec
4-para-nonyiphénol	GC/MS		µg/kg/sec
4-n-nonylphénol	GC/MS	-10.0	H33.aaa
HTALATES	00440	3050	μg/kg/sec
Diéthylhexylphtalate (DEHP ou DOP)	GC/MS	2044	P38.000
DLYBROMODIPHENYLETHERS		-10.0	ualkalaaa
Octabromodiphényléther	GC/MS-CInégative		µg/kg/sec
Décabromodiphényléther	GC/MS-CInégative	<25.0	μg/kg/sec
YDROCARBURES POLYCYCLIQUES	AROMATIQUES		
Naphtalène	XP X 33-012		μg/kg/sec
* Acénaphtène	XP X 33-012		µg/kg/sec
• Fluorène	XP X 33-012		µg/kg/sec
* Phénanthrène	XP X 33-012		μg/kg/sec
Anthracène	XP X 33-012		μg/kg/sec
* Fluoranthène	XP X 33-012	1420	μg/kg/sec
	XP X 33-012		μg/kg/sec
* Pyrène	XP X 33-012		μg/kg/sec
* Benzo (a) anthracène	XP X 33-012		μg/kg/sec
* Chrysène			μg/kg/sec
Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012		μg/kg/sec
 Benzo (k) fluoranthène 	XP X 33-012		μg/kg/sec
 Benzo (a) pyrène 	XP X 33-012		μg/kg/sec
 Dibenzo (a,h) anthracène 	XP X 33-012	87.0	havasec





Rapport d'analyse N°010753

ROUEN, le: 17/01/2011

Page: 21/30

Nº Client: 7751-LRO

Affaire suivie par : Aurélie MELCUS

DDTM 2B

SEFR / CELLULE EAU

RESIDENCE "BELLA VISTA" 20293 BASTIA CEDEX

Echantillon Nº 010753-007

PARAMETRES	METHODES	RESULTATS	UNITE					
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES								
 Benzo (g,h,i) périlène 	XP X 33-012		µg/kg/sec					
 Indéno (1,2,3-cd) pyrène 	XP X 33-012	994	μg/kg/sec					
Acénaphtylène	XP X 33-012	<10.0	µg/kg/sec					

Observation(s): Analyses métaux réalisées sur la fraction inférieure à 2 mm.

Les résultats métaux sont exprimés par rapport à la matière sèche.

Mise en solution (Al,Cd,Cr,Cu,Ni,Pb,Zn,Sn,Li) selon NF X 31-147 et (As,Hg) selon NF EN 13346.

PORT TOGA

Tableau analytique de la qualité des eaux dans le plan d'eau

Données: Rapport d'analyse n°010753 du 17 janvier 2011 établi par le laboratoire de Rouen pour le compte de la DDTM 2B

	·	Interprétation				
		Arrêté 09				
Paramètres	Unité	N1	N2	S moyen		
Métaux (mg/kg sec)						
Chrome	mg/kg	90	180	245		
Cuivre	mg/kg	45	90	272		
Mercure	mg/kg	0,4	0,8	2,03		
Nickel	mg/kg	37	74	158		
Plomb	mg/kg	100	200	233		
Zinc	mg/kg	276	552	603		
PCB (microg/kg sec)						
PCB 52	μ g/kg/sec	5	10	5,2		
PCB 101	///g/kg/sec	10	20	24,1		
PCB 118	//tg/kg/sec	10	20	14,8		
PCB 138	μεg/kg/sec	20	40	23,3		
PCB 153	μg/kg/sec	20	40	27,9		
PCB 180	μ g/kg/sec	10	20	12,5		
HAP (microg/ kg sec)						
Acénaphtène	μg/kg/sec	15	260	20,8		
Fluorène	///g/kg/sec	20	280	48		
Anthracène	μεg/kg/sec	85	590	127		
Phénantrène	μg/kg/sec	240	870	444		
Fluoranthène	μεg/kg/sec	600	2850	1420		

N1 et N2: niveaux de référence tels que définis dans l'arrêté du 9 août 2006

On note un dépassement:

- de la valeur du niveau N1 pour 10 composants,
- de la valeur du niveau N2 pour 6 métaux ainsi que pour le PCB101



Ruisseau de TOGA

Plan de situation

Janvier 2017

1/25000 Echelle

Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux Service voies et réseaux publics Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47



Ruisseau de TOGA

avec localisation cartographique **Photos**

1.02

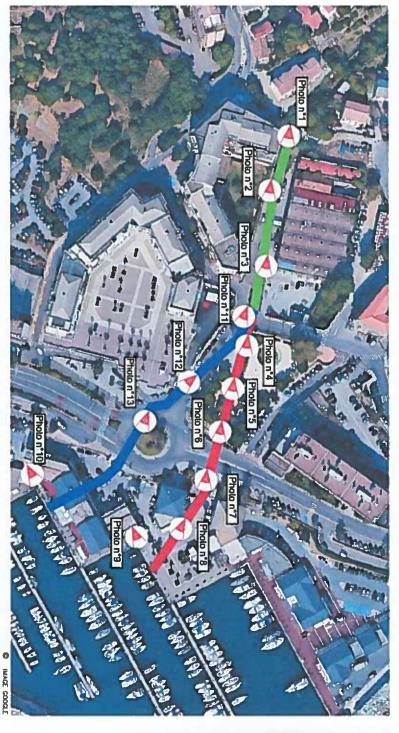
Janvier 2017

Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux Service voies et réseaux publics

Photo n° 3

Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47





Section souterraine existante conservée en l'état

Nouvelle section souterraine créée







